



## MINIME/CADET(TE)

**Minimes – 2009/2010**  
**Cadet(te)s – 2007/2008**

### Adhésion club et Licence 2022-2023

<b>Adhésion club (Obligatoire)</b>		40 €	X	40 €
Au moins 1 licence obligatoire  Prendre les 2 licences est possible	<b>Licence FSGT</b> Minime (2009/2010) Cadet (2007/2008)	30 €		
	<b>Licence FFC</b> Pour courses route et autres compétitions FFC	57 €		
<b>CHEQUE 1</b>			=	€

### Certificat médical

A faire remplir (ou joindre certificat médical)

Je soussigné.....  
certifie avoir examiné ce jour.....

Et n'avoir constaté aucune contre-indication à la pratique cycliste, y compris en compétition.

Le :

Cachet et signature du médecin

Un certificat médical est valable 3 ans. Une attestation peut donc suffire lors d'un **renouvellement** de licence

### Tenue club

Un coupe-vent est prêté aux jeunes pour toute la saison. La tenue club sera cependant obligatoire afin d'harmoniser nos couleurs et représenter les sponsors qui nous soutiennent. **Il appartiendra à chaque famille de s'équiper à minima d'un cuissard et d'un maillot club.**

COMMANDE VÊTEMENTS NEUFS / BOURSE AUX VÊTEMENTS – SAM 01 OCT

Prêt du coupe-vent dès octobre- Restitution fin juin	50 €	X	50 €
<b>Chèque caution coupe-vent</b>			
<b>CHEQUE 2</b> caution			= 50 €

### Avance engagements FFC

A partir de la catégorie <b>MINIME</b> , les <b>15 premiers engagements de course FFC</b> sont à la charge du coureur. <b>A partir du 16<sup>ème</sup> engagement, le club les prendra à sa charge.</b> Le coureur fait l'avance de quelques engagements à la signature de sa licence. La somme restante en fin de saison est remboursée. Remarque : Si la somme disponible sur le compte engagement du coureur est insuffisante, le coureur ne sera pas engagé avant un réapprovisionnement.	50 €		
	80 €		
	120 €		
<b>CHEQUE 3</b> <b>OBLIG SI COMPET FFC</b>			€

### Remarque Adhésion

L'adhésion annuelle club obligatoire, couvre les frais de goûter ou collation proposés à chaque entraînement, l'achat de la plaque de cadre et l'inscription éventuelle aux différentes compétitions FSGT. Elle permet surtout de bénéficier de tous les avantages proposés par le club (matériel – tarifs préférentiels des tenues).



## MINIME / CADET(TE)

### RENSEIGNEMENT, RESPONSABILITE ET DECHARGE

## SAISON 2022/2023

Nom	photo	Certificat médical ou attestation	
Prénom		1 photo d'identité	
Date de naissance		Paiement adhésion, licence	
N° licence FSGT :                      FFC :		Chèque caution coupe-vent	

### Adresse et contacts

Coordonnées des Responsables	Mr/ Mme	
Adresse Postale		
Adresse mail (bien lisible)		
N° tel	Portable PAPA	
	Portable MAMAN	
	Portable du JEUNE	
	Fixe MAISON	

### Renseignements médicaux

Groupe sanguin Si connu	Problème médical connu (Problèmes de santé, fragilité osseuse, maladie, allergie,...)  ex : Asthmatique	Traitement ou conduite à tenir  Ex : Avoir sa Ventoline sur lui	Nom et coordonnées du médecin traitant
----------------------------	--	---	---

### Responsabilités et décharge

Les créneaux d'entraînement sont :  
**Samedi 10H/12H. Mercredi 14h30/15h30 (VTT) et 15h30/16h30 (route benjamin/minime) ou 14h30/16h30 (route cadet)** (rdv camping de Tréompan). En dehors de ces horaires, les enfants sont sous la responsabilité de leur famille. Merci de votre ponctualité en début et fin de séance (10 minutes avant)

### Je soussigné(e).....

(\*) cochez l'option retenue

#### Transport

**Autorise** /  **n'autorise pas** (\*) le club TO2P à véhiculer mon enfant dans le cadre des entraînements, des stages ou des compétitions. Dans ces cas, le transport pourra s'effectuer avec le véhicule du club ou avec des véhicules individuels appartenant aux dirigeants du TO2P, aux éducateurs, aux encadrants ou aux parents bénévoles des autres jeunes. Dans tous les cas, les parents seront, au préalable, informés du mode de transport, du nom des différents conducteurs ainsi que des lieux et horaires du voyage.

#### Sortie

**Autorise** /  **n'autorise pas** (\*) mon enfant à rentrer seul (e) après l'entraînement.

Merci d'indiquer, le cas échéant, le nom et les coordonnées des personnes habilitées à venir le chercher. ....

#### Urgences

**Autorise** /  **n'autorise pas** (\*) le club TO2P à procéder à toutes les mesures d'urgence jugées utiles, ou à prévenir les secours et à faire transporter mon enfant vers l'hôpital le plus proche.

#### Intervention

**Autorise** /  **n'autorise pas** (\*) si les circonstances l'imposent, l'éventuelle intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire par le personnel de l'établissement médical.

#### Photos/ Vidéos/ Réseaux sociaux

**Autorise** /  **n'autorise pas** (\*) le club TO2P à prendre des photos et vidéos de mon enfant dans le cadre de sa pratique sportive et de diffuser celles-ci sur ses supports de communication utilisés : Flyers publicitaires – Documents de présentation – Site Internet du club (to2p.fr) – Page Facebook du club.

Signature